



COMMUNIQUÉ DE PRESSE / MUNICIPALES 2026

Nantes, le 5 mai 2025

MARIE VITOUX ET LES JEUNES ÉCOLOGISTES

“Abaisser le droit de vote à 16 ans, c’est une urgence démocratique”

La cheffe de file des écologistes à Nantes, les co-secrétaires nationales des Jeunes Écologistes et les Jeunes Écologistes des Pays de la Loire prennent position en faveur d’un abaissement du droit de vote à 16 ans dès les prochaines élections municipales. Une mesure nécessaire pour soutenir la démocratie, une décision forte pour répondre à l’engagement de la jeunesse et respecter son droit à la participation citoyenne, un signal attendu enfin par les 1,6 million de 16-17 ans que les décisions prises localement impactent particulièrement.

Cette jeunesse, que les conservateur-rices aiment à qualifier d’apathique et paresseuse, est au contraire curieuse, informée, engagée. Inquiète aussi. Elle étudie, se documente, discute et débat, que ce soit au lycée, entre ami-es ou en famille. Les études le montrent, les 16-17 ans sont informé-es et intéressé-es par la vie politique dans des proportions égales aux adultes.

“A 16 ans, on est en âge de créer une association, de s’émanciper, de conduire, de travailler. Et on serait trop immature pour voter ?! Il faut rétablir une forme d’équité générationnelle. Nous sommes les plus concerné-es par l’ensemble des décisions qui sont prises aujourd’hui et qui auront des conséquences directes sur nos conditions de vie futures.”

Annah Bikouloulou et Emma Chevalier, co-secrétaires des Jeunes Écologistes

Mobilisé-es au sein de mouvements associatifs et citoyens, les 16-17 ans sont aussi en droit de participer à la vie politique locale ; c’est un enjeu démocratique. Face à l’extrême-droitisation du débat public et pour limiter une abstention désormais record, il est important de faciliter l’accès aux urnes à toutes et tous.

“ Inclure les jeunes citoyen-nes aux prises de décision qui les concernent, c’est se donner la chance de construire ensemble et de leur redonner confiance dans les institutions. Je le constate tous les jours à Nantes, iels ont des idées précieuses à partager pour la ville et des intérêts légitimes à défendre. L’abaissement de l’âge du droit de vote aux élections municipales à 16 ans permettrait aussi de mieux les intégrer aux politiques locales qui les impactent le plus : éducation, égalité, culture, solidarité, sport...”

Marie Vitoux, cheffe de file des écologistes

En Belgique, en Suisse, en Allemagne, les citoyen-nes ont le droit de vote dès 16 ans aux élections locales. Et ça marche ! Les taux de participation des jeunes y sont élevés, les risques de mal-inscription électorale largement réduits - alors qu’ils concernent 4 jeunes Français sur 10 - et la vie démocratique renforcée car cette mesure encourage une participation politique durable et régulière.

Contact presse :

Camille Masson-Duthuit - camille.massonduthuit@gmail.com - 06 83 18 22 06